

COUVERTURE VIE DE A-Z

Guide de produits et de tarification



Plan de
Protection du
Canada ^{MD}
De la Financière Foresters^{MC}

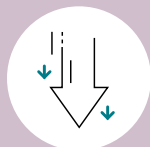


Table des matières

Aperçu du produit	3
Exigences relatives à la modification du certificat	5
Exigences relatives à l'âge et au montant d'assurance	6
Critères de tarification Élite Préférentielle	6
Lignes directrices en matière de tarification–définitions	7
Troubles médicaux	9
Risques sans exigence médicale	27
Coordonnées	28

Aperçu du produit

Qui sont nos clients potentiels?



Demande refusée, acceptée moyennant une surprime ou Reportée

Nos souscripteurs ne pose aucune question à savoir si une demande de votre client a déjà été refusée, acceptée moyennant une surprime ou reportée. Vos clients pourraient être admissibles à notre meilleur régime sans exigence médicale¹ pour une protection allant jusqu'à 500 000 \$.



Pour ceux qui ne veulent pas être soumis au processus de souscription traditionnel

Votre client peut être en bonne santé, mais préférer éviter le long processus de souscription traditionnel. Vos clients peuvent obtenir une protection fiable rapidement, sans AUCUN examen médical.



Dépenses finales

Votre client cherche peut-être à couvrir des frais funéraires ou à s'assurer que toute dette impayée est remboursée. La Couverture Vie de A-Z peut offrir à ces clients une solution très abordable visant à couvrir leurs frais funéraires.



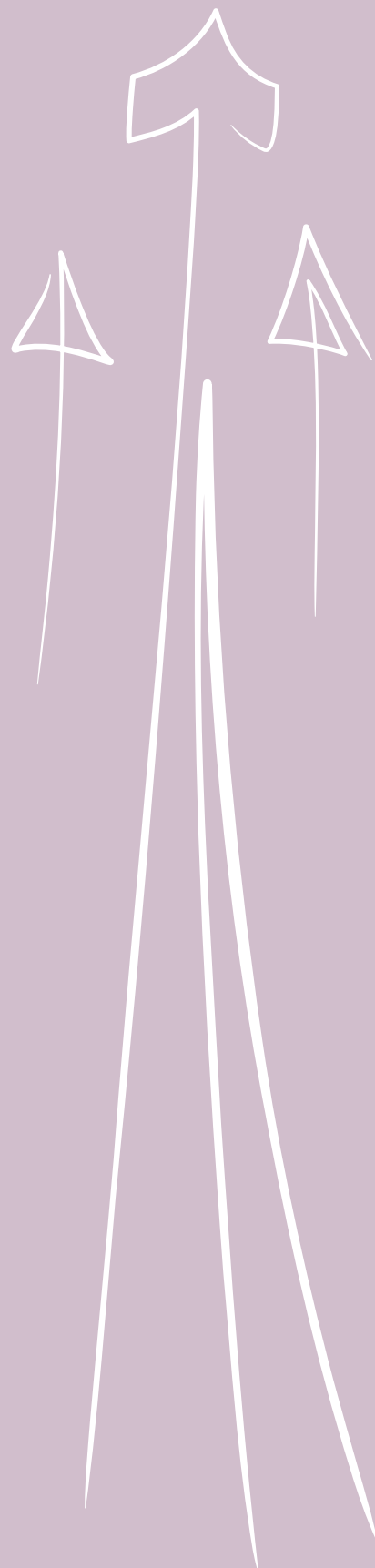
Génération Y

Votre client est un jeune professionnel au mode de vie bien rempli. Il s'apprête peut-être à fonder une famille ou vient d'acheter une nouvelle maison et cherche un processus de souscription simple et rapide pour une protection fiable allant jusqu'à 1 000 000 \$.



Personnes atteintes de maladies graves

Votre client n'est peut-être pas assuré en raison d'une maladie grave ou d'autres facteurs de risque. La couverture vie de A-Z peut offrir à votre client une protection allant jusqu'à 50 000 \$, garantie sans exigence médicale.



Aperçu du produit

[Retour à la table des matières](#)



Régime de base	Convient le mieux aux personnes qui ont	Émission	Minimum	Maximum
Vie Acceptation Garantie ²	Garantie d'assurabilité, peu importe l'état de santé. Protection allant jusqu'à 50 000 \$. En cas de décès, le capital total assuré est payable après deux ans de la date d'entrée en vigueur de la protection ou à n'importe quel moment si le décès est accidentel.	18-60 61-75	10,000 \$ 10,000 \$	50,000 \$ 50,000 \$
Vie Différée ³	Problèmes de santé graves. Protection allant jusqu'à 75 000 \$. Le capital total assuré est payable après deux ans de la date d'entrée en vigueur de la protection. Si le décès est accidentel, le capital total assuré est payable à n'importe quel moment.	18-60 61-80	10,000 \$ 10,000 \$	75,000 \$ 75,000 \$
Élite Différée ⁴	Problèmes de santé moins graves. Protection allant jusqu'à 350 000 \$. En cas de décès autre qu'accidentel au cours de la deuxième année, 50 % du capital assuré est payable. Le capital total assuré est payable après deux ans de la date d'entrée en vigueur de la protection. Si le décès est accidentel, le capital total assuré est payable à n'importe quel moment.	18-60 61-80	10,000 \$ 5,000 \$	350,000 \$ ⁶ 350,000 \$ ⁶
Élite Simplifiée ⁵	Assez bonne santé ou pratique de sports extrêmes. Protection allant jusqu'à 500 000 \$. Le capital total assuré est payable à n'importe quel moment.	18-60 61-80	10,000 \$ 5,000 \$	500,000 \$ ⁶ 350,000 \$ ⁶
Préférentielle ⁵	Bonne santé et besoin d'une protection rapide. Protection allant jusqu'à 1 000 000 \$. Sans exigence médicale jusqu'à 500 000 \$ et émission jusqu'à l'âge de 70 ans. Le capital total assuré est payable à n'importe quel moment.	18-80	50,000 \$	1 000 000 \$ ⁶
Élite Préférentielle ⁵	Bonne santé et besoin d'une protection rapide aux taux les plus bas. Protection allant jusqu'à 1 000 000 \$. Le capital total assuré est payable à n'importe quel moment.	18-80	500,000 \$	1 000 000 \$ ⁶

Régime de base ou avenant (offert comme assurance Élite Différée, Élite Simplifiée, Préférentielle et Élite Préférentielle)	Émission	Minimum	Maximum
Temporaire 10 ans	18-70	25,000 \$ ⁷	Le maximum dépend de l'âge et du régime – voir ci-dessus
Temporaire 20 ans	18-60	25,000 \$ ⁷	
Temporaire 25 ans	18-55	25,000 \$ ⁷	
Assurance temporaire à capital décroissant de 25 ans	18-60	25,000 \$ ⁷	
Avenant seulement	Émission	Minimum	Maximum
Prestation de décès accidentel	18-65	Une fois le montant de la protection ou 10 000 \$, selon le moins élevé des deux montants	Cinq fois le montant de la protection ou 250 000 \$, selon le moins élevé des deux montants
Assurance temporaire pour enfant	18-60 (parent)	5 000 \$, 10 000 \$ ou 15 000 \$	
Prestation hospitalière	18-65	25 \$/jour, 50 \$/jour ou 100 \$/jour	

Exigences relatives à la modification du certificat



Modification	Exigences
Ajout d'un nouvel avenant (Prestation de décès accidentel et Prestation hospitalière)	Tous les âges et tous les montants : – demande de modification du certificat d'assurance vie en vigueur
Modification d'une assurance temporaire pour enfant (l'enfant de l'assuré doit avoir entre 30 jours et 18 ans) – Ajouter une assurance temporaire pour enfant – Ajouter un enfant à une assurance temporaire pour enfant en vigueur – Augmenter la prestation temporaire pour enfant	Tous les âges et tous les montants : – Demande de modification du certificat d'assurance vie en vigueur – Questionnaire applicable à l'assurance temporaire pour enfant
Transformation d'une assurance temporaire pour enfant	Formulaire de demande de transformation d'une assurance temporaire pour enfant – La transformation peut avoir lieu en tout temps après le 20 ^e anniversaire de naissance de l'enfant assuré, mais au plus tard avant son 21 ^e anniversaire de naissance
Remise en vigueur : – Certificat échue au cours des trois (3) derniers mois – Certificat échue depuis plus de trois (3) mois	– Proposition de remise en vigueur–version courte – Proposition de remise en vigueur–version longue
Changement au statut de non-fumeur	Tous les âges et tous les montants : Demande de modification pour bénéficier des taux de non-fumeur : L'assuré doit avoir cessé de faire usage de toute substance ou de tout produit contenant du tabac et de la nicotine, à l'exclusion de 12 cigares par année, au cours des douze (12) derniers mois. Les proposants qui ont fait usage de marijuana autrement que par voie orale plus de six (6) fois par semaine ne seront pas pris en considération pour les taux de non-fumeurs. Pour les taux préférentiels élite : L'assuré doit avoir cessé de faire usage de toute substance contenant du tabac, de la nicotine, y compris les cigares, ou de la marijuana sous toutes ses formes au cours des vingt-quatre (24) derniers mois. Demande de modification du certificat d'assurance vie en vigueur.
Capital assuré réduit	Demande de modification du certificat d'assurance vie en vigueur.
Transformation du certificat ou d'un avenant d'assurance vie temporaire (sous réserve du minimum prévu par le régime et des limites d'âge à l'émission) – Ne s'applique pas à l'assurance temporaire à capital décroissant de 25 ans	Formulaire de demande de transformation d'une assurance vie temporaire : Au plus tôt, 60 jours avant le 2 ^e anniversaire du certificat. La transformation doit avoir lieu avant l'anniversaire du certificat le plus proche du soixante-dixième (70 ^e) anniversaire de l'assuré.

Exigences relatives à l'âge et au montant d'assurance



Régimes d'assurance Préférentielle et Élite Préférentielle seulement

Il revient au conseiller d'établir les exigences habituelles liées à l'âge et au montant d'assurance en se basant sur le tableau.

Pour déterminer l'admissibilité à l'assurance, Financière Foresters, se réserve le droit de tenir compte des caractéristiques de risque autres que celles mentionnées dans les questions de la proposition.

Proposition et montant d'assurance

Le total de tous les certificats d'assurance vie simplifiée et sans exigence médicale et de l'assurance vie, en suspens ou émises au cours des 12 derniers mois, doit être pris en compte pour déterminer les exigences relatives à l'âge et au montant d'assurance décrites.

Lignes directrices liées au rapport du médecin traitant (RMT)

Nous nous réservons le droit de demander un RMT.

Test diagnostique

Cela exclut tout résultat de tests génétiques.

Préférentielle	18-70	71-80
de 50 000 \$ à 500 000 \$	- Sans exigence médicale	- Examen paramédical - Profil sanguin
de 500 000 \$ à 1 000 000 \$	- Examen paramédical - Profil sanguin	- Examen paramédical - Profil sanguin
Élite Préférentielle	18-70	71-80
de 500 000 \$ à 1 000 000 \$	- Examen paramédical - Profil sanguin	- Examen paramédical - Profil sanguin

*For Preferred Elite a paramedical and blood chemical profile are required in all cases.

Critères de tarification Élite Préférentielle

	Élite Préférentielle–Non-fumeur		Élite Préférentielle–Fumeur	
Tabac	Aucun usage de tabac au cours des 24 derniers mois (y compris les produits contenant de la nicotine, la marijuana et les produits de sevrage tabagique, le vapotage et les cigarettes électroniques).		Tabac à chiquer, cigarettes, pipes, cigares, marijuana sous toutes ses formes.	
Pression artérielle Égale ou inférieure à :	De 18 à 45 ans	140/90	De 18 à 45 ans	140/90
	De 46 à 80 ans	150/90	De 46 à 80 ans	150/90
Cholestérol Égal ou inférieur à :	De 18 à 45 ans	220/5.5 C ou 5.7/5.5 IU	De 18 à 45 ans	220/5.5 C ou 5.7/5.5 IU
	De 46 à 80 ans	240/6.0 C ou 6.2/6.0 IU	De 46 à 80 ans	240/6.0 C ou 6.2/6.0 IU
Antécédents familiaux	Maximum d'un diagnostic de maladie cardiaque, de cancer ou d'accident vasculaire cérébral ou de décès par maladie cardiaque, cancer ou accident vasculaire cérébral chez les parents ou les frères et sœurs avant l'âge de 60 ans.		Maximum d'un diagnostic de maladie cardiaque, de cancer ou d'accident vasculaire cérébral ou de décès par maladie cardiaque, cancer ou accident vasculaire cérébral chez les parents ou les frères et sœurs avant l'âge de 60 ans.	

Tableau de constitution (poids maximal selon la taille)

Taille	4 ^{pi} 8 ^{po}	4 ^{pi} 9 ^{po}	4 ^{pi} 10 ^{po}	4 ^{pi} 11 ^{po}	5 ^{pi} 0 ^{po}	5 ^{pi} 1 ^{po}	5 ^{pi} 2 ^{po}	5 ^{pi} 3 ^{po}	5 ^{pi} 4 ^{po}	5 ^{pi} 5 ^{po}	5 ^{pi} 6 ^{po}	5 ^{pi} 7 ^{po}
Poids (lb)	126	130	135	140	147	152	157	163	168	173	163	178
Taille	5 ^{pi} 8"	5 ^{pi} 9 ^{po}	5 ^{pi} 10 ^{po}	5 ^{pi} 11 ^{po}	6 ^{pi} 0 ^{po}	6 ^{pi} 1 ^{po}	6 ^{pi} 2 ^{po}	6 ^{pi} 3 ^{po}	6 ^{pi} 4 ^{po}	6 ^{pi} 5 ^{po}	6 ^{pi} 6 ^{po}	6 ^{pi} 7 ^{po}
Poids (lb)	190	196	201	206	212	219	225	232	238	244	251	258

Lignes directrices en matière de tarification – définitions



Fournisseurs de services autorisés

Laboratoires	Examen paramédical
– ExamOne	– ExamOne – Medifast – Dynacare

Voyage à l'étranger

Tout voyage planifié dans les 12 prochains mois qui a une durée de moins de 12 semaines consécutives est assurable dans tous les régimes, sauf dans le cas de l'assurance Élite Préférentielle.

Dans les cas où le voyage dure plus de 12 semaines consécutives, veuillez consulter l'équipe de tarification.

Vérification par téléphone

Un tiers peut téléphoner à l'assuré ou au titulaire du certificat pour vérifier les renseignements fournis dans la proposition d'assurance.

La conversation téléphonique est enregistrée. Régimes d'assurance Préférentielle et Élite Préférentielle : La vérification par téléphone sera supprimée si un examen paramédical est exigé.

Vérification des dossiers médicaux

Les dossiers médicaux seront demandés pour au moins 10 % de toutes les affaires collectivement reçues (assurance vie différée, Élite Différée, Élite Simplifiée) après l'approbation et l'établissement aux fins de vérification des antécédents médicaux.

Codes Plan F

Les codes MIB Plan F sont des codes d'autres assureurs associés au titulaire du certificat actif auprès de la Financière Foresters. MIB nous fournira les codes Plan F, le cas échéant, pendant une période de deux ans après l'établissement du certificat, et les dossiers médicaux seront examinés plus en profondeur.

Enfants

Admissibilité à l'assurance temporaire pour enfant

Chaque enfant naturel ou adopté de l'assuré proposé qui : est âgé d'au moins 30 jours, mais de moins de 18 ans et qui est spécifiquement désigné dans la proposition d'assurance, et qui est né ou adopté après la date d'entrée en vigueur du présent avenant.

Un enfant né ou adopté légalement par une personne assurée pendant que cet avenant est en vigueur est automatiquement couvert à compter de l'âge de trente (30) jours sur demande par écrit, et à condition que l'enfant soit vivant, nous indiquant le nom et la date de naissance de l'enfant. La prime de cet avenant ne change pas si des enfants supplémentaires sont assurés.

Âge réel

L'âge réel des proposants est utilisé pour répondre aux questions du formulaire du proposant.

remplacements

Pour les remplacements internes ou externes, veuillez remplir un formulaire de remplacement lors de la demande.

Antidatation

Aucune antidatation n'est permise pour Vie Acceptation Garantie, Vie différée et Élite Différée.

La date d'émission peut être antidatée jusqu'à 6 mois à partir de la date de l'approbation de la tarification pour l'assurance Élite Simplifiée, Préférentielle et Élite Préférentielle. Des primes additionnelles seront requises au moment de l'émission afin de couvrir les primes exigibles au cours de la période antidatée.

Nous ne pouvons effectuer d'antidatation si la personne est plus âgée que l'âge à l'émission maximal. (Par exemple, pour une personne âgée de 81 ans, nous ne pouvons pas antidater l'âge à 80 ans si l'âge à l'émission maximal est de 80 ans.)

Statut de fumeur pour tous les régimes, à l'exception de l'assurance Élite Préférentielle

Lignes directrices en matière de tarification – définitions



Définition de fumeur : Les proposants qui ont fait usage de toute substance contenant du tabac ou de la nicotine (à l'exception de 12 cigares ou moins par année) au cours des douze (12) derniers mois seront considérés comme des fumeurs.

Les proposants qui ont fait usage de marijuana plus de six (6) fois par semaine, peu importe sous quelle forme (à l'exception de l'huile de CBD ou des produits comestibles), au cours des 12 derniers mois, seront considérés comme des fumeurs.

On entend par voie orale l'usage de marijuana autrement que par inhalation.

Statut de fumeur pour l'assurance Élite Préférentielle

Les proposants qui ont fait usage par quelque moyen que ce soit (y compris par vaporisateur électronique ou « vapotage ») d'une substance contenant du tabac, de la nicotine (y compris les cigares) ou de la marijuana au cours des 24 derniers mois.

Âge d'assurance

Tous les produits utilisent l'âge de l'anniversaire le plus proche afin de déterminer les primes.

Résidents permanents

- Les proposants doivent être des citoyens canadiens ou des immigrants reçus.
- Les proposants qui ont présenté une demande de statut de résident permanent du Canada, mais qui n'ont pas encore reçu leurs documents ne seront pas pris en compte.
- Les proposants détenant un permis valide de travail ou d'études seront pris en considération pour un capital assuré pouvant atteindre un maximum de 250 000 \$.

Validité des documents (régimes Préférentielle et Élite Préférentielle)

Période pour satisfaire aux exigences

- Un examen paramédical peut être utilisé aux fins de tarification pendant une période pouvant aller jusqu'à 6 mois; toutefois, le certificat doit avoir été émis et la première prime doit avoir été reçue au cours de cette période.
- Si l'examen paramédical remonte à plus de 90 jours, une Déclaration de bonne santé sera exigée à la remise du certificat.
- Les résultats de laboratoire (profil sanguin) peuvent être utilisés aux fins de tarification pendant une période maximale de 6 mois.



Appendix 1

Condition	Définition	Période, facteurs et détails	Admissibilité au certificat	Consulter la proposition
A				
Abus de drogues : héroïne, narcotiques, barbituriques, médicaments psychotropes (excluant la marijuana), cocaïne ou produits similaires, séjour dans un hôpital ou un établissement pour toxicomanie ou alcoolisme		<p>drogues utilisées non prescrits par un médecin dans les 12 derniers mois</p> <ul style="list-style-type: none"> – drogues utilisées utilisés au cours des 12 derniers mois – drogues utilisées utilisés au cours des 5 dernières années – drogues utilisées utilisés il y a plus de 5 ans 	<ul style="list-style-type: none"> – Assurance Vie Acceptation Garantie – Assurance Élite Différée – Assurance Élite Simplifiée – L'assurance Préférentielle peut être envisagée 	<ul style="list-style-type: none"> – Section A Question 10 – Section C Question 3
Accident ischémique transitoire (AIT)		<p>Avez-vous déjà souffert de, vous a-t-on indiqué que vous souffrez de, ou avez-vous fait l'objet d'une investigation (avec un résultat positif ou inconnu), ou avez-vous été traité ou avez-vous pris des drogues utilisées, ou vous a-t-on conseillé de prendre, ou vous a-t-on prescrit, des drogues utilisées, pour cette affection?</p> <ul style="list-style-type: none"> – Avant l'âge de 40 ans – Au cours des 2 dernières années – Au cours des 4 dernières années – Autre que les cas mentionnés ci-dessus 	<ul style="list-style-type: none"> – Assurance Vie Acceptation Garantie – Assurance Vie Différée – Assurance Élite Différée – Assurance Élite Simplifiée 	<ul style="list-style-type: none"> – Section A Question 10 – Section B Question 1A – Section C Question 7A



Appendix 1 (suite)

Condition	Définition	Période, facteurs et détails	Admissibilité au certificat	Consulter la proposition
Accident vasculaire cérébral (AVC)	Interruption de la circulation sanguine dans une partie du cerveau.	<p>Avez-vous déjà souffert de, vous a-t-on indiqué que vous souffrez de, ou avez-vous fait l'objet d'une investigation (avec un résultat positif ou inconnu), ou avez-vous été traité ou avez-vous pris des médicaments, ou vous a-t-on conseillé de prendre, ou vous a-t-on prescrit, des médicaments, ou avez-vous subi une intervention chirurgicale ou une intervention quelconque pour cette affection?</p> <ul style="list-style-type: none"> - Avant l'âge de 40 ans - Au cours des 2 dernières années - En combinaison avec le diabète - Au cours des 4 dernières années - Autre que les cas mentionnés ci-dessus 	<ul style="list-style-type: none"> - Assurance Vie Acceptation Garantie - Assurance Vie Différée - Assurance Vie Différée - Assurance Élite Différée - Assurance Élite Simplifiée 	<ul style="list-style-type: none"> - Section A Question 10 - Section B Question 1A - Section B Question 6 - Section C Question 7A
Alcoolisme	La consommation compulsive et incontrôlée d'alcool qui entraîne des problèmes de santé.	<p>Avez-vous été admis dans un hôpital ou dans un centre de traitement pour alcoolisme ou toxicomanie?</p> <ul style="list-style-type: none"> - Au cours des 12 derniers mois - Au cours des cinq dernières années? - Il y a plus de cinq ans 	<ul style="list-style-type: none"> - Assurance Vie Acceptation Garantie - Assurance Élite Différée - Assurance Élite Simplifiée - L'assurance Préférentielle peut être envisagée 	<ul style="list-style-type: none"> - Section A Question 11C - Section C Question 3C



Appendix 1 (suite)

Condition	Définition	Période, facteurs et détails	Admissibilité au certificat	Consulter la proposition
Anévrisme	Dilatation anormale d'une partie d'une artère. Emplacements courants : aorte, cerveau, intestins, jambe, thorax, rate. Un anévrisme cérébral est un trouble courant consécutif à l'élargissement ou au gonflement d'une partie d'une artère cérébrale. L'anévrisme peut être congénital ou causé par une maladie préexistante (athérosclérose) et, plus rarement, une blessure à la tête. La rupture d'un anévrisme met la vie en danger.	Avez-vous souffert de, vous a-t-on indiqué que vous souffrez de, ou avez-vous fait l'objet d'une investigation (avec un résultat positif ou inconnu), ou avez-vous été traité ou avez-vous pris des médicaments, ou vous a-t-on conseillé de prendre, ou vous a-t-on prescrit, des médicaments, ou avez-vous subi une intervention chirurgicale ou une intervention quelconque pour cette affection? – Avant l'âge de 40 ans – Au cours des 2 dernières années – Au cours des 4 dernières années – Il y a plus de cinq ans	– Assurance Vie Acceptation Garantie – Assurance Vie Différée – Assurance Élite Différée – Assurance Élite Simplifiée	– Section A Question 10 – Section B Question 1A – Section C Question 7A
Angine	Un symptôme d'une coronaropathie. En raison de l'athérosclérose, le cœur ne reçoit pas suffisamment de sang, ce qui cause des douleurs thoraciques ou de l'inconfort. L'angine N'EST PAS une crise cardiaque.	Avez-vous déjà souffert de, vous a-t-on indiqué que vous souffrez de, ou avez-vous fait l'objet d'une investigation (avec un résultat positif ou inconnu), ou avez-vous été traité ou avez-vous pris des médicaments, ou vous a-t-on conseillé de prendre, ou vous a-t-on prescrit, des médicaments, ou avez-vous subi une intervention chirurgicale ou une intervention quelconque pour cette affection? – Moins de 40 ans – Au cours des 2 dernières années – En association avec le diabète – Au cours des 4 dernières années – Autre que ci-dessus	– Assurance Vie Acceptation Garantie – Assurance Élite Différée – Assurance Élite Différée – Assurance Élite Différée – Assurance Élite Simplifiée	– Section A Question 10 – Section B Question 1A – Section B Question 6 – Section C Question 7A

Troubles médicaux



Appendix 1 (suite)

Condition	Définition	Période, facteurs et détails	Admissibilité au certificat	Consulter la proposition
Anxiété	Un groupe de troubles caractérisés par une inquiétude et/ou une peur qui ne disparaît pas et peut s'aggraver avec le temps.	Avez-vous passé plus de 24 heures consécutives dans un hôpital ou un autre établissement pour cette affection? – Au cours des 12 derniers mois – Autre que ci-dessus	– Assurance Vie Différée – Assurance Élite Simplifiée	Section B Question 4
Apnée du sommeil	Trouble du sommeil caractérisé par des pauses respiratoires.		– Assurance Élite Simplifiée – L'assurance Préférentielle peut être envisagée	
Arythmie et souffle cardiaque	Tout trouble cardiaque comprenant, sans toutefois s'y limiter, la tachycardie, la fibrillation et le flutter auriculaire ou ventriculaire.	Avez-vous déjà souffert de, vous a-t-on indiqué que vous souffrez de, ou avez-vous fait l'objet d'une investigation (avec un résultat positif ou inconnu), ou avez-vous été traité ou avez-vous pris des médicaments, ou vous a-t-on conseillé de prendre, ou vous a-t-on prescrit, des médicaments, ou avez-vous subi une intervention chirurgicale ou une intervention quelconque pour cette affection? – Au cours des 2 dernières années – Au cours des 4 dernières années – Il y a plus de cinq ans	– Assurance Vie Différée – Assurance Élite Différée – Assurance Élite Simplifiée	– Section B Question 1A – Section C Question 7A
Athérosclérose	Une formation de matière adipeuse ou plaque sur la paroi des artères qui les rétrécit et empêche la circulation normale du sang.		Voir Maladie coronarienne ou Accident vasculaire cérébral	



Appendix 1 (suite)

Condition	Définition	Période, facteurs et détails	Admissibilité au certificat	Consulter la proposition
Autisme	Le trouble du spectre autistique est un trouble neurologique du développement grave qui affecte la capacité d'un enfant de communiquer et d'interagir avec les autres. Il englobe aussi les comportements, activités et intérêts restreints et répétitifs. Il comprend, sans toutefois s'y limiter, l'autisme, le syndrome d'Asperger et le syndrome de Rett.	À la condition que le proposant soit en mesure de répondre à toutes les questions du formulaire de proposition et de conclure légalement un contrat d'assurance vie.	Assurance Vie Différée	Section B Question 7
C				
Cancer	Les cellules d'un organe ou d'un tissu de l'organisme deviennent anormales (malignes) et croissent d'une façon incontrôlable formant une masse ou une tumeur. Certaines tumeurs demeurent localisées (elles se multiplient uniquement au même endroit); d'autres deviennent métastatiques (elles se propagent aux tissus avoisinants et se répandent dans d'autres parties du corps).	<ul style="list-style-type: none"> – Avez-vous déjà souffert de, vous a-t-on indiqué que vous souffrez de, ou avez-vous fait l'objet d'une investigation (avec un résultat positif ou inconnu), ou avez-vous été traité ou pris des médicaments, ou vous a-t-on conseillé de prendre, ou vous a-t-on prescrit, des médicaments pour un cancer métastatique? – Avez-vous souffert de, vous a-t-on indiqué que vous souffrez de, ou avez-vous fait l'objet d'une investigation (avec un résultat positif ou inconnu), ou avez-vous été traité pour un cancer (peu importe le type, à l'exception du carcinome basocellulaire), une croissance anormale ou une tumeur maligne? – Au cours des 12 derniers mois – Au cours des 10 dernières années – Il y a plus de 10 ans 	<ul style="list-style-type: none"> – Assurance Vie Acceptation Garantie – Assurance Vie Différée – Assurance Élite Différée – Assurance Élite Simplifiée 	<ul style="list-style-type: none"> – Section A Question 9A – Section B Question 2 – Section C Question 13 – Section D Question 2



Appendix 1 (suite)

Condition	Définition	Période, facteurs et détails	Admissibilité au certificat	Consulter la proposition
Cancer métastatique	Quand le cancer s'est propagé de l'endroit où il est apparu à une autre partie du corps, il s'agit d'un cancer métastatique. Les zones de propagation ou de métastase les plus courantes sont le foie, les poumons, les nœuds lymphoïdes et les os. Même quand un cancer se propage à un nouvel emplacement, il prend le nom de la partie du corps où il est apparu.		Voir Cancer	
Carcinome basocellulaire	Un type de cancer de la peau non mélanique qui évolue très lentement. Il s'agit de la forme la plus courante de cancer de la peau. La plupart de ces cancers sont le résultat d'une exposition régulière au soleil et aux rayons ultraviolets.	Exclus des questions sur le cancer	<ul style="list-style-type: none"> - Assurance Élite Simplifiée - L'assurance Préférentielle peut être envisagée 	
Cardio-myopathie (hypertrophie du muscle cardiaque)	L'affaiblissement du muscle cardiaque qui survient lorsque la capacité de pomper du cœur se dégrade. Une personne qui souffre de cardiomyopathie est plus susceptible d'être victime d'une défaillance cardiaque.		Assurance Vie Acceptation Garantie	Section A Question 8D
Cardiopathie congénitale	Un problème avec la structure et la fonction du cœur qui est présent à la naissance comprenant, sans toutefois s'y limiter, une malformation septale auriculaire ou ventriculaire et un trouble valvulaire.	Âgé de plus de 18 ans seulement	Assurance Élite Simplifiée	
Cirrhose	Le dernier stade des dommages chroniques au foie (hépatite C ou consommation excessive d'alcool sur une longue période). Les dommages au foie causés par la cirrhose sont irréversibles.	Avez-vous déjà souffert de, vous a-t-on indiqué que vous souffrez de, ou avez-vous fait l'objet d'une investigation (avec un résultat positif ou inconnu), ou avez-vous été traité ou avez-vous pris des médicaments, ou vous a-t-on conseillé de prendre, ou vous a-t-on prescrit, des médicaments, pour cette affection?	Assurance Vie Différée	



Appendix 1 (suite)

Condition	Définition	Période, facteurs et détails	Admissibilité au certificat	Consulter la proposition
Crise cardiaque	<p>Un caillot sanguin bloque une artère coronarienne et empêche ainsi le sang d'atteindre une partie du cœur. Cette partie du cœur meurt et la personne souffre d'une crise cardiaque. Une crise cardiaque n'est pas une défaillance cardiaque.</p> <p>Les médicaments en vente libre comme l'aspirine pour bébé ou l'acide acétylsalicylique (AAS) à faible dose ou les médicaments contre l'hypertension (pression artérielle élevée) et le cholestérol ne sont pas considérés comme des traitements.</p>	<p>Avez-vous déjà souffert de, vous a-t-on indiqué que vous souffrez de, ou avez-vous fait l'objet d'une investigation (avec un résultat positif ou inconnu), ou avez-vous été traité ou pris des médicaments, ou vous a-t-on conseillé de prendre, ou vous a-t-on prescrit, des médicaments pour cette affection?</p> <ul style="list-style-type: none"> – Avant l'âge de 40 ans – Au cours des 2 dernières années – En combinaison avec le diabète – Dans les 4 dernières années 	<ul style="list-style-type: none"> – Assurance Vie Acceptation Garantie – Assurance Vie Différée – Assurance Vie Différée – Assurance Élite Différée – Assurance Élite Simplifiée 	<ul style="list-style-type: none"> – Section A Question 10 – Section B Question 1A – Section B Question 6 – Section C Question 7A
D				
Défaillance cardiaque	Une affection qui met la vie en danger et qui est caractérisée par le fait que le cœur n'est plus capable de pomper suffisamment de sang dans le corps.	Autre que ci-dessus	Assurance Vie Acceptation Garantie	Section A Question 8D
Démence	Un trouble dégénératif et irréversible des fonctions cérébrales qui touchent la mémoire, le raisonnement, le jugement, le comportement et le langage. La maladie d'Alzheimer est le type de démence le plus fréquent.		Assurance Vie Acceptation Garantie	Section A Question 8C
Dépression	Un groupe de troubles affectant l'état émotionnel d'une personne. Il s'agit d'un trouble au cours duquel une personne connaît de longues périodes de bonheur extrême, de tristesse extrême, ou les deux.	<p>Avez-vous passé plus de 24 heures consécutives dans un hôpital ou un autre établissement pour cette affection?</p> <ul style="list-style-type: none"> – Au cours des 12 derniers mois – Autre que ci-dessus 	<ul style="list-style-type: none"> – Assurance Vie Différée – Assurance Élite Simplifiée 	Section B Question 4



Appendix 1 (suite)

Condition	Définition	Période, facteurs et détails	Admissibilité au certificat	Consulter la proposition
Diabète de type 1 (prise d'insuline)	Une maladie chronique qui cause l'accumulation de niveaux élevés de sucre (glucose) dans le sang.	<ul style="list-style-type: none"> – Avez-vous 29 ans ou moins et avez-vous déjà souffert de, vous a-t-on indiqué que vous souffrez de, ou avez-vous fait l'objet d'une investigation (avec un résultat positif ou inconnu), ou avez-vous été traité ou pris des médicaments, ou vous a-t-on conseillé de prendre, ou vous a-t-on prescrit, des médicaments pour le diabète ou un taux élevé de glycémie? – Avec 1 ou plusieurs conditions supplémentaires – Souffrez-vous de diabète diagnostiqué à l'âge de 39 ans ou moins et, au cours des 12 derniers mois, avez-vous pris de l'insuline ou vous a-t-on conseillé de prendre ou prescrit de l'insuline ou des médicaments pour le diabète – Vous a-t-on conseillé de prendre, ou vous a-t-on prescrit, de l'insuline comme nouveau traitement; ou la dose prescrite d'insuline a-t-elle été augmentée au cours des 6 derniers mois – Tous les autres 	<ul style="list-style-type: none"> – Assurance Vie Différée – Assurance Vie Différée – Assurance Élite Différée – Assurance Élite Différée – Assurance Élite Simplifiée 	<ul style="list-style-type: none"> – Section B Question 5 – Section B Question 6 – Section C Question 8 – Section C Question – Section D Question 3



Appendix 1 (suite)

Condition	Définition	Période, facteurs et détails	Admissibilité au certificat	Consulter la proposition
Diabète de type 2 (non insulino-dépendant)	Une maladie chronique qui cause l'accumulation de niveaux élevés de sucre (glucose) dans le sang.	<ul style="list-style-type: none"> – Avez-vous 29 ans ou moins et avez-vous déjà souffert de, vous a-t-on indiqué que vous souffrez de, ou avez-vous fait l'objet d'une investigation (avec un résultat positif ou inconnu), ou avez-vous été traité ou pris des médicaments, ou vous a-t-on conseillé de prendre, ou vous a-t-on prescrit, des médicaments pour le diabète ou un taux élevé de glycémie? – Avec 1 ou plusieurs conditions supplémentaires – Souffrez-vous de diabète diagnostiqué à l'âge de 39 ans ou moins et, au cours des 12 derniers mois, avez-vous pris de l'insuline ou vous a-t-on conseillé de prendre ou prescrit de l'insuline ou des médicaments pour le diabète – Vous a-t-on conseillé de prendre, ou vous a-t-on prescrit, de l'insuline comme nouveau traitement; ou la dose prescrite d'insuline a-t-elle été augmentée au cours des 6 derniers mois – Tous les autres 	<ul style="list-style-type: none"> – Assurance Vie Différée – Assurance Vie Différée – Assurance Élite Différée – Assurance Élite Différée – Assurance Élite Simplifiée 	<ul style="list-style-type: none"> – Section B Question 5 – Section B Question 6 – Section C Question 8 – Section C Question 9 – Section D Question 3
Dialyse	Processus artificiel pour retirer les déchets et l'accumulation d'eau dans le corps.		Assurance Vie Acceptation Garantie	Section A Question 3
Dystrophie musculaire	Un groupe de troubles caractérisés par la faiblesse progressive des muscles ou la perte de tissu musculaire.		Assurance Vie Acceptation Garantie	Section A Question 8C
E				
Emphysème	L'une des deux formes de maladie pulmonaire obstructive chronique : une destruction lente, progressive et irréversible des poumons.		Voir MPOC	



Appendix 1 (suite)

Condition	Définition	Période, facteurs et détails	Admissibilité au certificat	Consulter la proposition
Épilepsie	Un trouble du cerveau qui se caractérise par des attaques répétées (convulsions). La cause peut être inconnue ou peut être attribuable à une affection médicale ou à une blessure. Moyennant un traitement approprié, peu de restrictions sont à prévoir.	<ul style="list-style-type: none"> – Après l'âge de 40 ans, avez-vous souffert de, vous a-t-on indiqué que vous souffrez de, ou avez-vous fait l'objet d'une investigation (avec un résultat positif ou inconnu) ou avez-vous été traité, pris des médicaments, ou vous a-t-on conseillé de prendre, ou vous a-t-on prescrit, des médicaments pour une affection neurologique? – Si vous avez 39 ans ou moins à votre dernier anniversaire 	<ul style="list-style-type: none"> – Assurance Élite Différée – Assurance Élite Simplifiée 	<ul style="list-style-type: none"> – Section C Question 6 – Section D Question 1
F				
Fibrose kystique	Un trouble héréditaire et grave qui cause des dommages aux poumons et au pancréas. Il s'agit d'une maladie qui met la vie en danger.		Assurance Vie Acceptation Garantie	Section A Question 8B
G				
Greffes d'organe	La greffe d'un organe d'un donneur pour remplacer un organe endommagé ou absent du receveur. Le remplacement de valvules cardiaques n'est pas une greffe d'organe.	Vous a-t-on déjà conseillé de recevoir une greffe d'organe ou de moelle osseuse (excluant les greffes de cornée), êtes-vous sur une liste d'attente à cette fin ou êtes-vous le receveur d'une telle greffe?	Assurance Vie Acceptation Garantie	Section A Question 4
H				
Hépatite alcoolique	Inflammation du foie causée par une consommation excessive d'alcool.	Avez-vous déjà souffert de, vous a-t-on indiqué que vous souffrez de, ou avez-vous fait l'objet d'une investigation (avec un résultat positif ou inconnu), ou avez-vous été traité ou avez-vous pris des médicaments, ou vous a-t-on conseillé de prendre, ou vous a-t-on prescrit, des médicaments, ou avez-vous subi une intervention chirurgicale ou une intervention quelconque pour cette affection?	Assurance Vie Différée	Section B Question 3C



Appendix 1 (suite)

Condition	Définition	Période, facteurs et détails	Admissibilité au certificat	Consulter la proposition
Hépatite B	<p>Une inflammation du foie causée par le virus de l'hépatite B qui se transmet au contact du sang, du sperme, des fluides vaginaux d'une personne déjà infectée. Une hépatite B aiguë peut durer quelques semaines ou quelques mois.</p> <p>Si l'infection perdure pendant plus de 6 mois, la personne aura alors développé la forme chronique de la maladie.</p>	Si porteur de l'hépatite B	<ul style="list-style-type: none"> - Assurance Élite Simplifiée - L'assurance Préférentielle peut être envisagée 	
Hépatite C	Inflammation du foie causée par le virus de l'hépatite C qui se transmet par le sang. L'hépatite C est l'une des formes les plus courantes des maladies chroniques du foie.	Avez-vous déjà souffert de, vous a-t-on indiqué que vous souffrez de, ou avez-vous fait l'objet d'une investigation (avec un résultat positif ou inconnu), ou avez-vous été traité ou avez-vous pris des médicaments, ou vous a-t-on conseillé de prendre, ou vous a-t-on prescrit, des médicaments, pour cette affection?	Assurance Vie Différée	Section B Question 3C
Hypertension artérielle	Une affection médicale chronique où la pression du sang circulant dans les artères est élevée au point de nécessiter un traitement.	Une affection médicale chronique où la pression du sang circulant dans les artères est élevée au point de nécessiter un traitement.	<ul style="list-style-type: none"> - Assurance Élite Simplifiée - et possiblement préférentielle 	
I				
Infarctus du myocarde	Voir Crise cardiaque.		Voir Crise cardiaque	
Insuffisance cardiaque congestive	Une affection chronique et irréversible qui fait en sorte que le cœur n'est plus en mesure de pomper suffisamment de sang pour l'envoyer à toutes les parties du corps. La personne peut souffrir d'enflure (jambes, chevilles, pieds et abdomen) ou l'affection peut entraîner un œdème pulmonaire (accumulation de liquides dans les poumons).		Assurance Vie Acceptation Garantie	Section A Question 8D



Appendix 1 (suite)

Condition	Définition	Période, facteurs et détails	Admissibilité au certificat	Consulter la proposition
L				
Leucémie	Un cancer qui commence dans les cellules souches de la moelle osseuse, le tissu mou au centre des os qui forme les globules sanguins. Une leucémie aiguë commence soudainement, s'aggrave rapidement et doit être traitée immédiatement; une leucémie chronique se développe au cours des mois ou des ans.			Voir Cancer
Lymphome	Un cancer qui commence dans les lymphocytes (voir Système lymphatique). Il s'agit de l'un des types de cancer les plus susceptibles d'être guéris s'il est diagnostiqué et traité rapidement.			Voir Cancer
Lupus discoïde	Il semble s'agir d'une forme bénigne et non systémique du lupus érythémateux systémique (LES). Il est limité à la peau, mais les changements cutanés peuvent être défigurants. Le lupus érythémateux systémique (LES) est une maladie inflammatoire du tissu conjonctif causée par une perturbation grave du système immunitaire; certaines parties du corps cessent d'être reconnues comme telles et sont attaquées par le système immunitaire.		Assurance Élite Simplifiée	
M				
Maison de soins infirmiers	Un lieu de résidence pour les personnes nécessitant des soins infirmiers continus et qui ont des difficultés importantes à composer avec les activités de la vie quotidienne, à l'exception de résidences avec assistance, maisons de retraite et résidences pour personnes âgées.	Êtes-vous un résident d'un établissement de soins de longue durée, d'une maison ou d'un établissement de soins infirmiers, ou d'une résidence assistée?	Assurance Vie Acceptation Garantie	Section A Question 2



Appendix 1 (suite)

Condition	Définition	Période, facteurs et détails	Admissibilité au certificat	Consulter la proposition
Maladie coronarienne (ou coronaropathie)	<p>Un rétrécissement des vaisseaux sanguins qui alimentent le cœur en sang et en oxygène. Cette affection est causée par l'athérosclérose. La maladie coronarienne n'est pas la même chose que l'insuffisance cardiaque congestive.</p> <p>L'angine et la crise cardiaque sont des coronaropathies (l'angine est un symptôme et non une maladie, voir la première case. L'angine et la crise cardiaque sont le résultat d'une insuffisance coronarienne).</p> <p>Les médicaments en vente libre comme l'aspirine pour bébé ou l'acide acétylsalicylique (AAS) à faible dose ou les médicaments contre l'hypertension (pression artérielle élevée) et le cholestérol ne sont pas considérés comme des traitements.</p>	<p>Avez-vous déjà souffert de, vous a-t-on indiqué que vous souffrez de, ou avez-vous fait l'objet d'une investigation (avec un résultat positif ou inconnu), ou avez-vous été traité ou pris des médicaments, ou vous a-t-on conseillé de prendre, ou vous a-t-on prescrit, des médicaments pour cette affection?</p> <ul style="list-style-type: none"> – Avant l'âge de 40 ans – Au cours des 2 dernières années – En combinaison avec le diabète – Dans les 4 dernières années – Autre que ci-dessus 	<ul style="list-style-type: none"> – Assurance Vie Acceptation Garantie – Assurance Vie Différée – Assurance Vie Différée – Assurance Élite Différée – Assurance Élite Simplifiée 	<ul style="list-style-type: none"> – Section A Question 10 – Section B Question 1A – Section B Question 6 – Section C Question 7A
Maladie d'Alzheimer	<p>La forme la plus courante de démence. Les symptômes incluent une altération du raisonnement et du jugement (aptitudes cognitives), du langage et de la mémoire.</p>		<p>Assurance Vie Acceptation Garantie</p>	<p>Section A Question 8C</p>
Maladie de Crohn	<p>Une maladie inflammatoire chronique transmurale (qui touche toutes les couches de la paroi intestinale), qui affecte généralement l'iléon distal et le côlon, mais qui peut aussi se manifester dans n'importe quelle partie du tractus gastro-intestinal de la bouche à la région périanales.</p>		<p>Assurance Élite Simplifiée</p>	
Maladie de Hodgkin	<p>Un cancer qui commence dans les lymphocytes (voir Système lymphatique). Il s'agit de l'un des types de cancer les plus susceptibles d'être guéris s'il est diagnostiqué et traité rapidement.</p>		<p>Voir Cancer</p>	



Appendix 1 (suite)

Condition	Définition	Période, facteurs et détails	Admissibilité au certificat	Consulter la proposition
Maladie de Huntington	Affection héréditaire, chronique et progressive qui entraîne une dégénérescence des cellules nerveuses. Les symptômes incluent la démence, une lenteur des mouvements et des changements de comportements. Cette maladie est incurable.		Assurance Vie Acceptation Garantie	Section A Question 9C
Maladie de Parkinson	Un trouble cérébral caractérisé par des tremblements, une lenteur des mouvements et l'altération des réflexes posturaux.		Assurance Vie Acceptation Garantie	Section A Question 9C
Maladies du foie	Les nombreux troubles ou maladies qui peuvent empêcher le bon fonctionnement du foie ou provoquer l'arrêt de son fonctionnement.	Avez-vous souffert, reçu un diagnostic ou été traité au cours des 12 derniers mois?	Assurance Vie Différée	Section B Question 3C
Maladie rénale ou néphropathie chronique	La perte lente et graduelle de la fonction rénale (pour extraire les déchets et l'excédent d'eau du corps).	Avez-vous déjà souffert de, vous a-t-on indiqué que vous souffrez de, ou avez-vous fait l'objet d'une investigation (avec un résultat positif ou inconnu), ou avez-vous été traité ou pris des médicaments, ou vous a-t-on conseillé de prendre, ou vous a-t-on prescrit, des médicaments pour cette affection? – Avant l'âge de 40 ans – 40 ans et plus	– Assurance Vie Acceptation Garantie – Assurance Vie Différée	– Section A Question 10 – Section B Question 3A
Maladie pulmonaire obstructive chronique (MPOC) et maladie respiratoire chronique (excluant l'asthme)	L'une des maladies pulmonaires les plus courantes; les poumons ont subi des dommages permanents et les voies respiratoires sont rétrécies. La MPOC est une maladie incurable. Les deux formes de MPOC sont la bronchite chronique et l'emphysème.	Avez-vous déjà souffert de, vous a-t-on indiqué que vous souffrez de, ou avez-vous fait l'objet d'une investigation (avec un résultat positif ou inconnu), ou avez-vous été traité ou avez-vous pris des médicaments, ou vous a-t-on conseillé de prendre, ou vous a-t-on prescrit, des médicaments, pour cette affection? – Nécessite l'administration continue d'oxygène – Dans les 5 ans dernières années	– Assurance Vie Acceptation Garantie – Assurance Élite Différée	– Section A Question 9B – Section C Question 4



Appendix 1 (suite)

Condition	Définition	Période, facteurs et détails	Admissibilité au certificat	Consulter la proposition
Maladie vasculaire (ou artérielle) périphérique	Le rétrécissement des artères (athérosclérose) qui amènent le sang dans les vaisseaux sanguins à l'extérieur du cœur. Les jambes sont les membres le plus souvent touchés. Il ne faut pas confondre circulation périphérique et circulation cardiaque.	<p>Avez-vous déjà souffert de, vous a-t-on indiqué que vous souffrez de, ou avez-vous fait l'objet d'une investigation (avec un résultat positif ou inconnu), ou avez-vous été traité ou avez-vous pris des médicaments, ou vous a-t-on conseillé de prendre, ou vous a-t-on prescrit, des médicaments, pour cette affection?</p> <ul style="list-style-type: none"> – Moins de 40 ans – Au cours des 2 dernières années – En association avec le diabète – Au cours des 4 dernières années – Autre que les cas susmentionnés 	<ul style="list-style-type: none"> – Assurance Vie Acceptation Garantie – Assurance Vie Différée – Assurance Vie Différée – Assurance Élite Différée – Assurance Élite Simplifiée 	<ul style="list-style-type: none"> – Section A Question 10 – Section B Question 1B – Section B Question 6 – Section C Question 7B
P				
Paralysie cérébrale	Un ensemble de troubles du mouvement qui surviennent à la petite enfance. en raison d'un développement anormal du cerveau.	À la condition que le proposant soit en mesure de répondre à toutes les questions du formulaire de proposition et de conclure légalement un contrat d'assurance vie.	Assurance Vie Différée	Section B Question 7
Polyarthrite rhumatoïde	Il s'agit d'une maladie auto-immune, systémique et inflammatoire qui touche principalement les articulations (elle se manifeste également des deux côtés du corps).		Assurance Élite Simplifiée	
S				
SIDA/ séropositivité au VIH ou toute maladie liée au SIDA	<p>SIDA : syndrome d'immunodéficience acquise</p> <p>VIH : virus de l'immunodéficience humaine</p>	<ul style="list-style-type: none"> – Séropositivité au VIH – SIDA 	Assurance Vie Acceptation Garantie	Section A Question 7



Condition	Définition	Période, facteurs et détails	Admissibilité au certificat	Consulter la proposition
Schizophrénie ou trouble schizoaffectif	Un trouble mental chronique, grave et invalidant. Les symptômes incluent des idées délirantes, des hallucinations, des paroles et un comportement incohérents, des comportements catatoniques (état de stupeur).	<ul style="list-style-type: none"> – Au cours des 12 derniers mois, avez-vous été hospitalité ou traité dans un autre établissement pendant plus de 24 heures consécutives pour un trouble de santé mentale y compris, mais sans s’y limiter, dépression, anxiété ou psychose? – Avez-vous déjà souffert de, vous a-t-on indiqué que vous souffrez de, ou avez-vous fait l’objet d’une investigation (avec un résultat positif ou inconnu), ou avez-vous été traité ou pris des médicaments, ou vous a-t-on conseillé de prendre, ou vous a-t-on prescrit, des médicaments pour cette affection? 	<ul style="list-style-type: none"> – Assurance Vie Différée – Assurance Élite Différée 	<ul style="list-style-type: none"> – Section B Question 4 – Section C Question 1
Sclérose en plaques	Une maladie chronique, progressive et invalidante qui touche le système nerveux central. La perturbation ou le blocage des messages du cerveau à toutes les parties du corps engendre un certain nombre de symptômes, incluant le manque de coordination (mouvements), des troubles de la parole, des tremblements, la perte du contrôle de la vessie et des intestins. Cette maladie est incurable.	<ul style="list-style-type: none"> – Après l’âge de 40 ans, avez-vous souffert de, vous a-t-on indiqué que vous souffrez de, ou avez-vous fait l’objet d’une investigation (avec un résultat positif ou inconnu) ou avez-vous été traité, pris des médicaments, ou vous a-t-on conseillé de prendre, ou vous a-t-on prescrit, des médicaments pour une affection neurologique? – Au cours des 12 derniers mois – Si vous avez 39 ans ou moins 	<ul style="list-style-type: none"> – Assurance Élite Différée – Assurance Élite Simplifiée – Assurance Élite Simplifiée 	<ul style="list-style-type: none"> – Section C Question 6 – Section D Question 1
Sclérose latérale amyotrophique (SLA)	Également connue sous le nom de maladie de Lou-Gehrig, il s’agit d’une maladie dont l’évolution est rapide et l’issue, fatale, qui s’attaque aux cellules nerveuses responsables des mouvements musculaires et du cerveau. Cette maladie est incurable et entraînera une défaillance respiratoire au cours d’une période de trois à cinq ans.		Assurance Vie Acceptation Garantie	Section A Question 8C



Appendix 1 (suite)

Condition	Définition	Période, facteurs et détails	Admissibilité au certificat	Consulter la proposition
Souffle cardiaque	Bruit supplémentaire et anormal perçu à l'auscultation cardiaque. Il existe divers types.		Assurance Élite Simplifiée	
Syndrome de Down	Appelé aussi trisomie 21; trouble génétique généralement associé à un retard de croissance physique et à une déficience intellectuelle de légère à modérée.	Âgé de plus de 18 ans seulement À la condition que le proposant soit en mesure de répondre à toutes les questions du formulaire de proposition et de conclure légalement un contrat d'assurance vie.	Assurance Vie Différée	Section B Question 7
T				
Toxicomanie ou abus de drogues	La consommation compulsive d'une substance malgré ses effets négatifs sur l'ensemble de la santé. Cette question ne porte pas sur la consultation volontaire.	Avez-vous fait usage : a) d'un narcotique ou d'un barbiturique (sauf sur ordonnance d'un professionnel de la santé) ou b) d'héroïne, de drogues psychoactives, de cocaïne, de crack, de méthadone, de fentanyl ou d'un autre agent similaire (sur ordonnance d'un professionnel de la santé ou non), ou c) avez-vous été admis dans un hôpital ou dans un centre de traitement pour alcoolisme ou toxicomanie? – Dans les 12 derniers mois – Au cours des 5 dernières années – Au cours des cinq dernières années, avez-vous été traité ou avez-vous reçu des conseils médicaux ou autres, ou vous a-t-on recommandé de suivre un traitement pour cesser ou réduire votre consommation d'alcool ou de drogues? – Il y a plus de 5 ans	– Assurance Vie Acceptation Garantie – Assurance Élite Différée – Assurance Élite Simplifiée – L'assurance Préférentielle peut être envisagée	– Section A Question 11 – Section C Question 3 – Section C Question 2

Troubles médicaux



Appendix 1 (suite)

Condition	Définition	Période, facteurs et détails	Admissibilité au certificat	Consulter la proposition
Trouble bipolaire/ trouble maniacodépressif	Une catégorie de troubles de l'humeur caractérisée par des changements d'humeur. Le patient passe de phases au cours desquelles ses niveaux d'énergie sont anormalement élevés à des épisodes de dépression. L'autre expression utilisée est trouble maniacodépressif.	<ul style="list-style-type: none">- Au cours des 12 derniers mois, avez-vous été hospitalisé ou traité dans un autre établissement pendant plus de 24 heures consécutives pour un trouble de santé mentale y compris, mais sans s'y limiter, dépression, anxiété ou psychose?- Avez-vous déjà souffert de, vous a-t-on indiqué que vous souffrez de, ou avez-vous fait l'objet d'une investigation (avec un résultat positif ou inconnu), ou avez-vous été traité ou pris des médicaments, ou vous a-t-on conseillé de prendre, ou vous a-t-on prescrit, des médicaments pour cette affection?	<ul style="list-style-type: none">- Assurance Vie Différée- Assurance Élite Différée	<ul style="list-style-type: none">- Section B Question 4- Section C Question 1

Risques sans exigence médicale



Appendix 2

Risks	Definition	Timeframe, factors and details	Product eligibility	Refer to app
Aviation	Participer à l'exploitation d'un aéronef à titre de pilote (pilotes de compagnies aériennes commerciales exclus).	– Au cours des 2 dernières années ou prévoit le faire au cours de la prochaine année	– Assurance Élite Simplifiée – L'assurance Préférentielle peut être envisagée	– Section D Question 6
Antécédents criminels	Reconnu coupable d'une infraction criminelle ou des accusations criminelles sont en instance.	– Reconnu coupable ou accusations en suspens, emprisonnement et probation, au cours des 12 derniers mois Avez-vous été déclaré coupable, incarcéré, mis en probation ou libéré sous condition, ou attendez-vous le prononcé d'une sentence pour une infraction criminelle? – Au cours des 5 dernières années – Au cours des 10 dernières années	– Assurance Vie Acceptation Garantie – Assurance Élite Simplifiée – L'assurance Préférentielle peut être envisagée	– Section A Question 12 – Section C Question 5 – Section D Question 5
Infractions en matière de conduite ou de circulation	Infractions de circulation et suspensions de permis.	Conduite avec facultés affaiblies : – Au cours des 12 derniers mois – Il y a plus de 12 mois	– Assurance Vie Acceptation Garantie – Assurance Élite Simplifiée	Section A Question 11
Voyage à l'étranger	Voyager, travailler ou habiter à l'extérieur de l'Amérique du Nord.	Au cours des 12 prochains mois, voyagerez-vous à l'extérieur de l'Amérique du Nord, dans les Caraïbes, en Australie, au Royaume-Uni, en Nouvelle-Zélande ou dans un pays de l'Union européenne pendant plus de 12 semaines consécutives?	Assurance Élite Différée	Section D Question 5
Sports dangereux	Le proposant participe ou envisage de participer à des sports dangereux.	– Au cours des 2 dernières années ou prévoit le faire au cours de la prochaine année Parachutisme, course automobile, plongée sous-marine, par exemple – Selon les particularités du cas	– Assurance Élite Simplifiée – L'assurance Préférentielle peut être envisagée	Section D Question 6

Coordonnées

Lors de votre premier appel chez Foresters, préparez votre code de conseiller pour qu'il soit transmis à votre équipe dédiée.

Si vous ne pouvez pas l'obtenir, restez en ligne pour être mis en relation avec le prochain représentant disponible.

**Appelez-nous au
877-796-9090**



**underwriting@foresters.com
ou sales@foresters.com**



foresters.com



**Financière Foresters
789, chemin Don Mills,
Toronto, ON, Canada
M3C 1T9**

¹ L'assurabilité dépend des réponses aux questions d'ordre médical et à d'autres questions posées dans la proposition, ainsi que des recherches et de l'examen de tarification

² Dans le cas de l'assurance Vie Acceptation Garantie, la prestation de décès est limitée à un remboursement des primes si le décès n'est pas accidentel et survient au cours des deux premières années. Le montant total de la protection sera payé si le décès survient après deux ans ou à n'importe quel moment si le décès est accidentel

³ Dans le cas de l'assurance Vie Différée, la prestation de décès est limitée à un remboursement des primes majoré d'un intérêt simple de 3 % si le décès n'est pas accidentel et survient au cours des deux premières années. Le montant total de la protection sera payé si le décès survient après deux ans ou à n'importe quel moment si le décès est accidentel.

⁴ Dans le cas de l'assurance Vie Élite Différée, la prestation de décès est limitée à un remboursement des primes majoré d'un intérêt simple de 3 % si le décès n'est pas accidentel et survient au cours de la première année. La prestation de décès correspondra à 50 % du capital assuré si le décès n'est pas accidentel et survient au cours de la deuxième année. Le montant total de la protection sera payé si le décès survient après deux ans ou à n'importe quel moment si le décès est accidentel

⁵ Pour les assurances Élite Simplifiée, Préférentielle et Élite Préférentielle, le capital assuré total est payable au moment du décès

⁶ Le minimum est de 50 000 \$ pour un régime ou avenant d'assurance temporaire Préférentielle ou un avenant d'assurance temporaire Élite Préférentielle, et 500 000 \$ pour un régime temporaire Élite Préférentielle

⁷ Le minimum est de 50 000 \$ pour un régime ou avenant d'assurance temporaire Préférentielle ou un avenant d'assurance temporaire Élite Préférentielle, et 500 000 \$ pour un régime temporaire Élite Préférentielle

©Plan de Protection du Canada et le logo sont des marques de commerce de Plan de protection du Canada, de la Financière Foresters. L'assurance vie sans exigence médicale et à émission simplifiée et l'assurance maladies graves sont souscrites par l'Ordre indépendant des Foresters ou par Foresters, compagnie d'assurance vie. La Financière Foresters est un nom commercial et/ou une marque de commerce de L'Ordre Indépendant des Foresters (une société de secours mutuel, 789, chemin Don Mills, Toronto, ON, Canada M3C 1T9) et de ses filiales. CP141